



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ecole Maternelle Les Hauts de Saint Nicolas
Rue Pasteur
95130 Le Plessis-Bouchard

Procès-Verbal de la réunion du 2^{ème} Conseil d'école du mardi 19 mars 2024

Le conseil d'école s'est réuni le 19/03/2024 à 18h00 à l'école.

Personnes présentes :

Madame Mir, Directrice

Mesdames Derveaux, Tapinoy et Benyagoub, Enseignantes

Madame Séverine Colin, ATSEM

Monsieur Lambert-Motte, Maire

Madame Nespoulous, Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

Mesdames Benzid, Bretaudeau, Baetens, Reis, Parents d'élèves élus (titulaires et suppléantes)

Personnes excusées :

Madame Dulimon, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Rappel de l'ordre du jour :

Partie école :

o Équipe : nouvelle enseignante en MSGS

o Carnets de réussites

o Élèves de GS : répartition des élèves dans les écoles élémentaires, fiches navettes.

o Coopérative scolaire

o Prévisions des effectifs 2023/2024

o Projets et événements

Partie mairie :

o Sécurité : deuxième exercice PPMS et incendie

o Point sur les travaux réalisés, en cours ou à programmer

Rappel : le Conseil d'École donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et aborde les questions collectives et non les situations individuelles d'enseignant, d'Atsem ou d'élève.

A. PARTIE ECOLE

I. Équipe

1) Nouvel enseignant nommé

Suite à la prolongation de l'arrêt de Madame Vezon, Mesdames Benyagoub et LeGall ont été nommées pour la période 4 dans la classe de MS-GS. Cela devrait être renouvelé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

II. Carnet de réussites

Depuis les programmes de 2015, le livret de compétences a été remplacé par un carnet de réussites qui met en avant les compétences des enfants (réussites). C'est ce qui est appelé l'évaluation positive.

L'équipe pédagogique a mis en place ce carnet de réussites en ligne via Edumooov, en donnant un accès avec mot de passe à chaque famille.

Les réussites des enfants sont matérialisées par « réussit souvent » ou « commence à réussir ».

Les enseignants, échangent régulièrement avec les parents au sujet de leurs difficultés. Ils mettent en place des activités pour les enfants qui n'atteignent pas une compétence. C'est la différenciation en classe ou les activités pédagogiques complémentaires durant le temps du midi.

Nous invitons les parents qui ont besoin d'éclaircissements sur le travail de leurs enfants à contacter l'enseignant pour un rendez-vous individuel.

Concernant les points d'évaluations : La synthèse des acquis scolaires de l'élève, volontairement brève, est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long de l'année, par l'enseignant. Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. L'établissement de cette synthèse relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du cycle. Sur le carnet de réussites on ne



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

fait apparaître que les compétences acquises ou en cours d'acquisition. Au sein même d'une classe, il n'y a pas le même nombre de compétences qui apparaissent (liberté pédagogique).

III. Élèves de GS : répartition des élèves dans les écoles élémentaires, fiches navettes

1) Répartition des élèves de GS dans les 2 écoles élémentaires

La date n'est pas encore connue précisément mais habituellement cette information est donnée aux parents aux alentours de début-mai. Cette répartition est le fruit de plusieurs concertations dont le critère principal est le bien-être des enfants, des classes hétérogènes et la non-séparation des fratries en élémentaire :

-d'abord il va y avoir une concertation entre les enseignantes de GS de l'école Les Hauts de Saint Nicolas qui répartissent les enfants en fonction des niveaux scolaires, du sexe, de l'âge, des comportements, des affinités des enfants (...)

-puis il y a une concertation entre les enseignantes de GS des Hauts de Saint Nicolas et les enseignantes de GS de l'école maternelle Anne Franck

-ensuite il y a une liaison GS/CP et une concertation entre les enseignants de GS des Hauts de Saint Nicolas, Anne Franck et les enseignants de CP des écoles élémentaires Frédéric Gaillardet et Saint Exupéry

-enfin les directeurs des 2 écoles élémentaires communiquent aux écoles maternelles les convocations pour l'inscription des enfants de GS en élémentaire qui sont données aux parents au mois de mai via les cahiers de liaison.

2) Fiches navettes

Les fiches navettes qui matérialisent le passage des élèves dans l'année supérieure vont être distribuées le 23 avril et doivent revenir signées pour le 07 mai maximum. Elles seront redonnées le 14 mai (après un Conseil des maitres) puis à retourner signées maximum le 03 juin.

IV. Coopérative scolaire

Le montant de la coopérative en mars 2024 est de : 4911,14€.

Le premier appel aux dons des parents a été de 1295€. Le deuxième appel est en cours.

La commande des photos individuelles de décembre a permis à l'école de gagner : 602,71 €

Chaque classe utilise sa coopérative pour acheter des jeux, des albums, du matériel (activités manuelles) pour les projets qui complète la dotation de la Municipalité pour acheter les fournitures scolaires.

Quelques dépenses ont été faites pour l'école notamment :

- Du matériel de motricité,
- Du matériel pédagogique pour les classes et pour les TNI,
- Des livres pour la bibliothèque de l'école,
- Des décorations de Noël pour l'école,
- La participation au spectacle de Noël,
- Les spectacles ou sorties en direction des enfants : complément de la participation des familles...

V. Prévisions des effectifs 2023/2024

1) Les MS et GS de 2023/2024

Les effectifs de cette année sont bas : 8 élèves supplémentaires sont arrivés depuis la rentrée de septembre, il y a eu 2 radiations.

Prévisions pour l'année prochaine (montée de niveau des élèves) :

MS 26

GS 23

Nous avons sondé les parents pour savoir si certains ont le projet de déménager et ne pas fréquenter l'école pour 2024/2025 (sondage en cours). La commission de dérogation est prévue en mai.

2) Effectifs des PS

L'école a une capacité d'accueil de 34 places en PS (dortoir) : 36 inscriptions sont prévues pour la rentrée prochaine auxquels s'ajouteront ceux issus du secteur intermédiaire. La commission de dérogations aura lieu fin avril.

VI. Projets et évènements

Voici les projets en cours de réalisation ou à venir :

1) Carnaval : le bal des enfants

Afin de fêter l'arrivée des beaux-jours, nous avons organisé un carnaval le jeudi 14 mars.

A cette occasion, les enfants sont venus déguisés et une compagnie, « Munay », s'est chargée de mener le bal.

2) Spectacle « Dame Vitamine » et ateliers

Un spectacle sur le thème du sport et de la santé aura lieu à l'école le vendredi 26 avril 2024 matin. Il sera suivi tout au long de la journée d'animations pédagogiques autour "Des fruits, des légumes et des 5 sens" sous forme d'ateliers pour chaque classe. Nous aurons besoin de quelques parents ce jour-là.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

3) Sortie bois de Boissy PS et PSMS

Les classes de PS et PSMS iront au bois de Boissy en avril/mai pour effectuer un rallye photos (PS).

4) Sortie à la maison de retraite :

L'an passé la mairie a négocié avec le directeur de la maison de retraite pour donner l'accès à l'école au parc de la maison de retraite afin d'organiser des pique-niques. La directrice a rencontré l'animatrice de ce lieu afin de faire un point sur ce qu'il est possible de faire avec les résidents. Une chorale des enfants bénéficiant de l'intervention musique et un pique-nique en fin d'année sont envisagés.

5) Fête de la nature :

La mairie organise le samedi 25 mai 2024 de 10h à 20h, la fête de la nature dans le parc Yves Carric. Pour cet événement, dont le fil conducteur est : « L'arbre, un maillon essentiel pour la biodiversité », des animations seront proposées toute la journée autour de cette thématique ainsi que des ateliers plus largement autour de la nature. Elle propose aux écoles de s'associer à cette fête de la nature par l'intermédiaire d'une ou deux actions au choix qui se dérouleraient sur le temps scolaire :

- La diffusion du film « Le Chêne » de Michel Seydoux et Laurent Charbonnier (diffusion les jours qui précèdent la fête de la nature, au centre culturel dans la grande salle) d'une durée d'1h20.

- La participation à une exposition de dessins sur le principe de la grande lessive : tous les dessins seraient exposés dans le parc Yves Carric, le samedi 25 mai.

La thématique est : « Dessine-moi un arbre ».

La classe de GS participera aux deux actions proposées par la mairie sur le temps scolaire.

6) Médiathèque

Les classes de PS, PSMS et MSGS feront une deuxième sortie-découverte à la Médiathèque du Plessis-Bouchard au mois de mai-juin (dates à reconfrmer). Nous sommes dans l'attente des disponibilités de la médiathèque.

Nous aimerions que nos élèves y écoutent la lecture d'albums autour des émotions et y découvrent les kamishibais (théâtre japonais qui permet de raconter des histoires).

7) Photographe

Les photos de classe auront lieu le jeudi 2 mai au matin. Ce sera également l'occasion, pour les enfants absents lors de la photo individuelle, de faire un rattrapage.

C'est le même photographe qui viendra à l'école avec le même procédé de commande et livraison des photos.

Les enseignants sont ravis de la facilité de procédure (commande sur internet sans manipulation de chèques et espèces) ainsi que pour les parents.

Nous pensons poursuivre avec ce photographe l'année prochaine.

8) Sortie de fin d'année

Pour rappel, l'organisation et la participation aux sorties pédagogiques relèvent de la liberté pédagogique de l'enseignant et non pas des obligations de service. Les sorties ne se conçoivent qu'à la seule initiative du (ou des) enseignant(s) concerné(s).

L'école envisage d'organiser une sortie accrobranche avec les 4 classes (juin). La demande auprès de la circonscription et les devis sont en cours.

L'an passé, nous avons pu réserver des cars à un tarif convenable par le biais de la mairie.

9) Projet musique

Au mois de décembre, la chorale des classes de PS-MS, MS-GS et GS s'est déroulée à l'école Saint Exupéry et aux Hauts de Saint Nicolas. Une nouvelle chorale des 3 classes devrait être organisée en journée d'ici la fin de l'année : à la maison de retraite et à l'école pour la fête de la musique (mardi 18/06). Nous attendons les disponibilités des enseignants de l'élémentaire. La classe des PS sera spectatrice.

10) Rencontre sportive

Une rencontre d'athlétisme avec les 2 écoles maternelles du Plessis Bouchard aura lieu au gymnase Alexopoulos en juin. Les 4 classes s'entraînent actuellement durant les activités de motricité. Cette rencontre sera l'occasion d'aborder le thème des Jeux Olympiques.

11) Journée récréative :

Organisée et financée par l'AYPE le jeudi 4 juillet sur le temps scolaire. Une demande de matériel sera faite à la mairie.

Réflexion conjointe avec la maternelle Anne Frank pour l'organisation d'une course d'orientation : est-ce possible d'utiliser le parc municipal ? Oui, il faut s'y prendre en avance pour mettre en place l'organisation avec les services techniques.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B. PARTIE MAIRIE

I. École et mairie : locaux et cadre de vie

1) Sécurité

Date du deuxième exercice d'évacuation

Le deuxième exercice d'évacuation se déroulera en avril. Il a été programmé mais ni les enseignants ni les élèves n'en connaissent la date et l'heure. Il a vocation à tester les réflexes des adultes et des enfants en situation inopinée. L'objectif est d'évacuer toute l'école le plus rapidement possible et de mettre les enfants en sécurité.

Date du deuxième exercice PPMS

Un deuxième exercice PPMS s'est déroulé le jeudi 1^{er} février. Il s'agissait d'une « Mise à l'abri ». Il a permis de faire le point. Des mallettes PPMS complètes ont été commandées et livrées pour chaque classe.

Le but serait de faire intervenir les pompiers afin d'être mieux guidés pour savoir comment mettre en place la mise à l'abri car la configuration de l'école reste compliquée. Cela permettra d'avoir l'avis de professionnels.

2) Travaux effectués

Divers travaux ont été effectués pour entretenir l'école. Un gros problème de canalisations a été réglé pendant les vacances d'hiver. Il reste les soucis de l'odeur persistante. Une demande d'intervention a été faite en ce sens.

3) Travaux à programmer

En attente des travaux prévus dans le budget investissement (peinture classe 3, velux) : la peinture de la classe 3 sera faite cet été et les velux seront changés progressivement (4 le seront cet été).

II. Questions des parents d'élèves

Les parents d'élèves ont souhaité ajouter ces points à l'ordre du jour :

- la mairie avait annoncé la livraison début 2024 de matériel demandé par les Atsem pour la pause méridienne, cela a-t-il été fait comme convenu ?

- j'ai vu un autocollant apposé sur la porte vitrée de l'école indiquant un contrôle sanitaire en date du 8/2/24, l'AİPE souhaite avoir accès au compte rendu de ce contrôle, est-ce possible ? Non c'est un document interne qui ne peut pas être diffusé. Néanmoins sur le site « Alimeconfiance » on peut trouver l'ensemble des résultats des contrôles de toutes les cuisines (cuisines centrales).

- où en sommes-nous concernant la végétalisation aux abords de l'école + les jardinières devant les portes vitrées ? C'est en cours.

- pourquoi n'avons-nous plus le passage des policiers municipaux ? Cela est dû à l'absentéisme, au manque d'effectif. Les policiers municipaux ont également beaucoup de formations.

- les abords de l'école sont toujours très sales et pleins de débris en tout genre : bouteilles vides, plastiques, cartons ou scellés abandonnés par les livreurs. L'installation de poubelles de rue est prévue devant et aux abords de l'école ainsi qu'une campagne de sensibilisation sur les déchets.

- qu'en est-il des améliorations concernant la cantine ? Contrôlée le 8 février, les demandes ont été traitées. Tout le nécessaire a été fait. Le contrôle interne va être renforcé, mise en place de binôme au sein des cuisines, nettoyage important au sein des cuisines pendant les vacances et amplification des fréquences de veille du matériel.

Question sur un problème de livraison de goûters : il y a eu un problème de transmissions au niveau des commandes de repas. Il y a toujours 20 goûters d'avance pour pallier ce manque. La commande de repas est passée 48 h à l'avance.

- les enfants remontent aux parents et ce, de manière assez fréquente, qu'un chat appartenant à une famille d'enfants scolarisés sur l'école se retrouve très régulièrement dans l'enceinte de l'école, ceci pose évidemment problème en terme de sécurité, est-il possible de résoudre cette situation une bonne fois pour toutes ? L'adresse des propriétaires du chat sera donnée pour qu'ils soient contactés par la mairie.

Au Plessis-Bouchard, le 19 mars 2023.

La secrétaire de séance
Mme Tapinoy

La directrice
Présidente du Conseil d'école
Mme Nawale Mir